

Snep retraités

Bulletin d'informations

Un pouvoir fragilisé

Sommaire :

- EDITO : P 1
- Hommage à Jacques Rouyer : P 2 - 3
- Financement sécu : P 4
- La réforme des retraites : P 5
- La FSU revendique : P 6
- La dépendance : P 7-8
- Rencontre avec D. Durand : P 9
- Le service public du sport : P 10
- Les séjours : P 11
- Justice et démocratie : P 12-13
- L'Europe, la fiscalité : P 14
- La FGR, la FSU, divers : P 15
- Syndicalisation : P 16

Les français, lors des élections régionales, ont infligé un désaveu cinglant de la politique menée par le pouvoir sarkozyste et confirmé l'exigence populaire d'autres choix politiques, économiques et sociaux.

En même temps, l'abstention massive dénote un manque de confiance dans les forces politiques pour répondre aux besoins et exigences de la population. Autre enseignement : en ne répondant pas aux exigences sociales et en valorisant les thèses les plus réactionnaires, le gouvernement a fait le jeu des forces d'extrême droite.

L'absence de débat réel sur les enjeux économiques et sociaux pendant la campagne électorale n'a pas éclairci, pour la population, les options en présence et n'a pas favorisé l'expression de ceux qui entendent changer vraiment de politique. Il est pourtant urgent de donner plus de crédibilité à des alternatives véritables, politiques, sociales et économiques, crédibilité qui fait défaut au mouvement social et pèse sur l'action des forces syndicales.

Les élections ont été précédées de la mobilisation forte dans le second degré le 12 mars et suivie d'un mouvement interprofessionnel, le 23, particulièrement suivi à l'éducation et qui a rassemblé de nombreux salariés dans la grève et dans des manifestations massives, toniques et revendicatives.

Désavoué par les électeurs, mais aussi dans la rue et par la grève, le gouvernement Sarkozy – Fillon est mis en difficulté. Il fait mine de ne rien vouloir entendre, affirme que la seule solution est la poursuite des réformes, fussent-elles impopulaires et fait de celle des retraites un passage emblématique ! Pour autant, quelles que soient les déclarations présidentielles et gouvernementales, les rodomontades, les provocations, l'arrogance, ... le pouvoir en place est affaibli.

C'est donc le moment d'accentuer la pression et d'agir en mettant en avant nos contre-propositions, dans l'intérêt de la population et du pays, pour l'emploi, pour un pouvoir d'achat amélioré, pour des services publics efficaces, pour une protection sociale et des retraites maintenues et développées, etc.

Actifs et retraités ont à intervenir et à s'engager ensemble pour aider à construire le mouvement social de grande ampleur indispensable pour permettre des réorientations politiques nécessaires à la prise en compte réelle de nos revendications.

Syndicat National de
l'Éducation Physique de
l'enseignement public
(FSU)

76 rue des Rondeaux 75020 PARIS Tél :
01.44.62.82.10

Fax : 01.43.66.72.63

Internet : louse.gavary@snefsu.net

Directeur de publication :

Jean Lafontan

Imprimerie SNEP

Trimestriel

N° commission paritaire : 0307S07232

N° ISSN : 1772-7634

Abonnement revue 4,57€ - abonnement
revue + suppléments 6,10€

Serge Chabrol
Secrétaire général
25 mars 2010

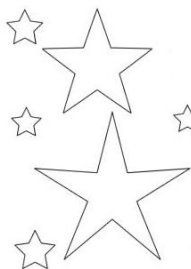


A Jacques, notre ami, notre camarade,

Jacques était indestructible, pensions-nous à tort. Il avait une grande force intérieure. Sans doute la tenait-il de ses origines populaires, de son éducation, de sa formation, de son parcours de militant de haut niveau, du temps et de l'histoire qui l'ont fait mais certainement aussi du goût de vivre qui l'habitait. Il était un « gouteur » de vie, un insatiable dégustateur des choses, de toutes les choses, littérature, bandes dessinées, cinéma, danse... Ouvrages scientifiques, vieux et toujours pertinents articles annotés qu'il retrouvait dans ses extraordinaires archives (Ah les archives de Jacques !)



En bon rabelaisien, il était gourmand de bonne chair, de bonnes recettes, de bon vin, de bonnes ambiances. Il aimait la « fête », celle de Septembre en particulier où nous allions, rappelez-vous, nombreux, en cortège ; les fêtes de nos congrès, celle que chaque année il mettait un point d'honneur à organiser dans ses « terres » et qui se terminait inmanquablement par ses prouesses gymniques. Que de bons moments passés chez les ROUYER ! Jacques savait ramasser le cep, comme d'autres savent trouver la « caille ou le perdreau », plus il savait en parler avec saveur. Il aimait faire valser les filles, aller à la rencontre des hommes et des femmes, des idées. Attentif au monde, incontestable internationaliste, il savait s'inquiéter de l'enfant noir qui pleure de l'autre côté de l'Atlantique mais aussi du camarade proche en souffrance. Il avait une formidable capacité à lier, à manier l'élémentaire et le complexe, le sophistiqué et le naturel, le proche et le lointain.



Mais tout cela ne suffit pas à expliquer totalement ce qu'il était, ce qu'il faisait, l'énergie qui l'habitait. Il manque une pièce au puzzle et je vais vous livrer mon hypothèse. C'est dans sa famille qu'il trouvait une bonne partie de ses ressources.

Jacques était un grand intellectuel. Comment le définir ? Un humaniste-marxiste-communiste, libertaire-critique lucide, qui plus est dialecticien de haut rang et jeune historien. Un modèle peu courant, difficile à trouver sur le marché actuel. Partout où il allait, c'est aussi avec ce statut incontesté d'intellectuel, qu'il s'exprimait au nom de la profession, c'est avec cette notoriété qu'il était accueilli et respecté. Vous comprendrez que dans la suite de ce que je viens de dire, je n'évoque pas ici par pudeur et camaraderie son « audience spéciale auprès du Pape », ni d'ailleurs ceux qui l'accompagnaient dans cette galère. Les contraintes de la charge ont parfois bon dos. Je retiendrai en revanche et par goût, sa rencontre avec Fidel Castro. C'est ainsi les gens remarquables ont toujours un côté ombre et un côté lumière.

Parfois provocateur, toujours stratège, fin argumentateur il forçait au débat, ramenait toujours à l'essentiel, à la matérialité des choses, débusquait l'idéalisme à l'oeuvre, les fausses valeurs, les fausses bonnes questions, les idées convenues, les compromissions, bref il était exigeant, il ne lâchait rien. Jacques était un combattant, un débateur, une plume redoutables et redoutés mais il était respecté par ses adversaires car il était un homme de grande culture et d'écoute. Les témoignages de sympathie qui sont arrivées au SNEP et leur diversité attestent de cela.

Pour l'avoir pratiqué sur ce terrain des conflits d'idées, je n'en suis jamais ressorti intellectuellement indemne, Tant mieux dirai-je. Il pouvait être très dur avec ses propres amis, ses sarcasmes oraux ou écrits pouvaient être terribles lorsqu'ils exprimaient un désaccord.

Pour lui, il fallait toujours que le débat avance, que les idées priment sur le reste mais étrangement et peut-être paradoxalement il savait écouter qui savait ...essayer de le convaincre. Porté sur l'attaque plutôt que sur la défense, préférant bâtir que casser, innover que reproduire, Jacques était un vrai créateur, il incarnait un style, une époque peut-être. Cela explique sûrement son extraordinaire trajectoire militante. Cela permet sans doute aussi de comprendre pourquoi, grâce en particulier au rôle de Jacques, aux impulsions déterminantes qu'il a su donner, le SNEP, sur le champ qui est le sien, occupe encore la position qui est la sienne, pourquoi U et A, dont il fut, avec quelques autres figures du syndicalisme enseignant, l'un des leaders historiques, a été le moteur du syndicalisme enseignant, de comprendre encore le succès incroyable quasiment historique de la FSU dans son conflit avec la FEN si l'activité de Jacques ne peut prétendre être un modèle et reproduite, il demeure qu'elle incarne une voie, une expérience, un tranche de vie sociale qui ne peuvent nous laisser indifférents dans le contexte actuel.

Je nous invite à prendre sa disparition comme un signal, comme une énorme et ultime provocation, un dernier défi de sa part, je nous invite avec lui à choisir le camp de la vie.

Posons-nous tous la question, individuellement, collectivement : « Comment vais-je, comment allons-nous inventer une suite originale à ce qu'a été la vie et l'action de Jacques ?

Je terminerai en m'adressant à mon vieux pote, à mon complice.

« Jacques tu as toujours été imprévisible. Mais là vraiment, c'est trop. Pas un mot, pas un mel, pas un coup de téléphone, pas la moindre discussion... Pour dire d'en parler un peu, pas la moindre engueulade sur le sujet, même pas une petite bouf chez le turc pour échanger en vitesse. Non Jacques ! Un voyage ça se prépare collectivement ! Allez, tchao, fais nous signe dès que tu rentres. »

Alain Becker



PEUT-ON FINANCER LES RETRAITES ?

Le débat sur les retraites se poursuit. Le MEDEF, le gouvernement, les forces politiques de droite et d'extrême droite, parfois une partie de celles de gauche annoncent des décisions « difficiles » dans les prochains mois. Entendez de nouvelles régressions sévères pour les salariés actifs et retraités. La question du financement se pose effectivement. Est-il possible de maintenir un niveau des pensions non dégradé en même temps qu'un maintien de l'âge de départ actuel sans allongement de la durée de cotisation, voire en revenant à une durée de 37, 5 annuités ?

QUELQUES REPÈRES

Durée de cotisation : le recul de l'âge du départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation sont avancés comme des solutions pour « sauver le système ». Mais le chômage des jeunes reste à un niveau élevé. A 60 ans, 60 % des salariés du régime général ne sont plus en activité ; le départ effectif se situe en moyenne entre 58 et 59 ans. Les propositions avancées seraient une véritable catastrophe pour le niveau des retraites

Démographie : l'espérance de vie de vie augmente (81 ans en 2008). Dans la mesure où l'âge de

départ en retraite est maintenu, la durée de la retraite augmente également. Loin d'être un problème, en plus du plaisir que peuvent en ressentir les retraités, il s'agit d'un atout pour la société, dans la mesure où ceux-ci sont d'une part des consommateurs, de l'autre apportent leur concours et leur expérience dans diverses activités, notamment associatives.

Par ailleurs il faut souligner qu'en France, le renouvellement des générations est assuré compte tenu du niveau de la descendance finale des femmes.

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Répartition des richesses : le dernier rapport du COR, qui se veut neutre, un simple rassemblement d'« options et de modalités techniques » reconnaît toutefois en catimini juste à la fin et avant 15 annexes que l'évolution du régime des retraites « n'est pas principalement une question d'ordre technique ». Des choix politiques sont à faire en particulier sur la répartition et l'utilisation des richesses produites.

Selon les hypothèses du COR, le PIB aura doublé en 2050, passant de 2 000 à 4 000 milliards d'euros :

- En 2010, les retraites devraient représenter 13 % du PIB, soit environ 260 milliards d'euros ; reste 1740 milliards d'euros ;
 - En 2040 si les retraites représentaient 18 % du PIB soit environ 720 milliards d'euros ; resteraient disponibles 3280 milliards d'euros ;
- Des éléments du même ordre sont mis en évidence

par d'autres auteurs.

Ainsi, augmenter la part de dépenses pour les retraites de 5 points de PIB d'ici 2050 suppose d'y consacrer un quart des gains de productivité et représenterait une augmentation des cotisations de 0,375 point par an.

Fiscalité : Il est également possible pour l'Etat, qui a la charge de la retraite des fonctionnaires, de dégager des ressources au niveau de la fiscalité qui doit être réorientée. Par exemple, mais il faudrait prolonger le débat sur d'autres axes, depuis 2007, un total de 24 milliards de réductions permanentes d'impôts, la plupart injustifiées et injustes a été cumulé. De plus l'Etat est allé emprunter 25 milliards d'euros pour les prêter aux banques qui continuent de spéculer au lieu d'aider à l'investissement notamment des PME. Là aussi il s'agit de choix politiques.

DES SOLUTIONS EXISTENT

Pour sauvegarder les retraites par répartition, maintenir un taux de remplacement de 75 % sans repousser l'âge du départ à la retraite et allonger la durée de cotisation, des solutions et des ressources existent. Cela doit nous conforter dans les luttes à venir.

INFORMER, DEBATTRE, MOBILISER ... (Bulletin FSU, spécial RETRAITE)

Le Président de la République, en juin 2009, semblait pressé d'en finir avec les retraites en mettant en chantier (sur commande du Conseil d'Orientation des Retraites) les différentes possibilités de changement de régimes...pour prise de décision gouvernementale à l'échéance du 10 février 2010 !

Or l'approche des élections régionales, et la perspective de résultats difficiles pour la majorité, l'a amené à revoir son calendrier et à reporter en juillet, puis...après les vacances, les propositions à « négocier ».

A-t-il abandonné pour autant sa volonté de « réforme » ?

Et ses effets d'annonce concernant sa volonté de faire une réforme « de façon juste...aussi bien pour le public que pour le privé » ne sont pas plus rassurants, quand on considère le bilan des dernières réformes, notamment celle de 2003.

Se dissimulant derrière des explications techniques apparemment irréfutables sur la « fatalité du Babyboom ... l'accroissement de la durée de vie...donc du nombre trop important de retraités qui coûteraient trop chers en 2050, eu égard au PIB, etc, etc»

Aujourd'hui, affaibli au sortir des régionales, le remaniement ministériel avec la nomination d'Eric Woerth au Travail et à la Fonction publique (celui qui a mené rondement le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux) doit néanmoins nous alerter sur la détermination du pouvoir et le risque de nouvelles régressions.

la F.S.U. est engagée résolument dans une grande campagne de débat et de mobilisation (le 23 mars est un bon début qu'il faut encore amplifier) afin de ne pas se laisser piéger...en étant convaincu que, **oui, il est possible de faire autrement.**

En faire la démonstration, de manière compréhensible par tous, tel est l'objet du bulletin FSU « spécial retraites » que nous vous invitons à lire sur le site <http://www.snepfsu.net>, rubrique retraite ou sur le site FSU : <http://www.fsu.fr> rubrique dossier retraite (vous y trouverez également un diaporama sur le sujet qui ne manque pas d'intérêt pour animer une réunion).

Ainsi le sommaire comprend :

p.2 Financer les retraites, c'est possible ! « Selon le C.O.R, le taux de remplacement moyen des pensions passerait de 72% EN 2007 à 59 % en 2050 ...

La FSU propose « Augmenter la part des dépenses pour les retraites de 4 à 5 points de PIB d'ici 2050 est tout à fait à notre portée moyennant un autre partage des richesses »

P.3 Effets des réformes « Les réformes de 1993 et 2003, ou comment travailler plus et gagner moins !

P.4 Les jeunes et la retraite « De toute façon, je n'aurai pas de retraite...» Cette remarque nous l'entendons régulièrement...

Diviser pour mieux détruire

Les réformes ont remis en cause la possibilité d'une retraite à taux plein

Une bataille idéologique à mener

P.5 Inégalités hommes/femmes : Subies tout au long de la vie professionnelle, elles ont des incidences fortes sur le montant des pensions. Les - avantages familiaux et conjugaux-sont donc aujourd'hui encore des mécanismes indispensables de compensation de ces inégalités ?

P.6 Des régimes différents : Avant réformes : 84 % dans le privé, 77 % pour le public en moyenne.

Le code des pensions : des spécificités liées au statut de la Fonction Publique

P.7 Travailler plus longtemps ? « ...le faux nez de la baisse des pensions... »

Les âges de la retraite : cessation d'activité et âge de liquidation de la retraite

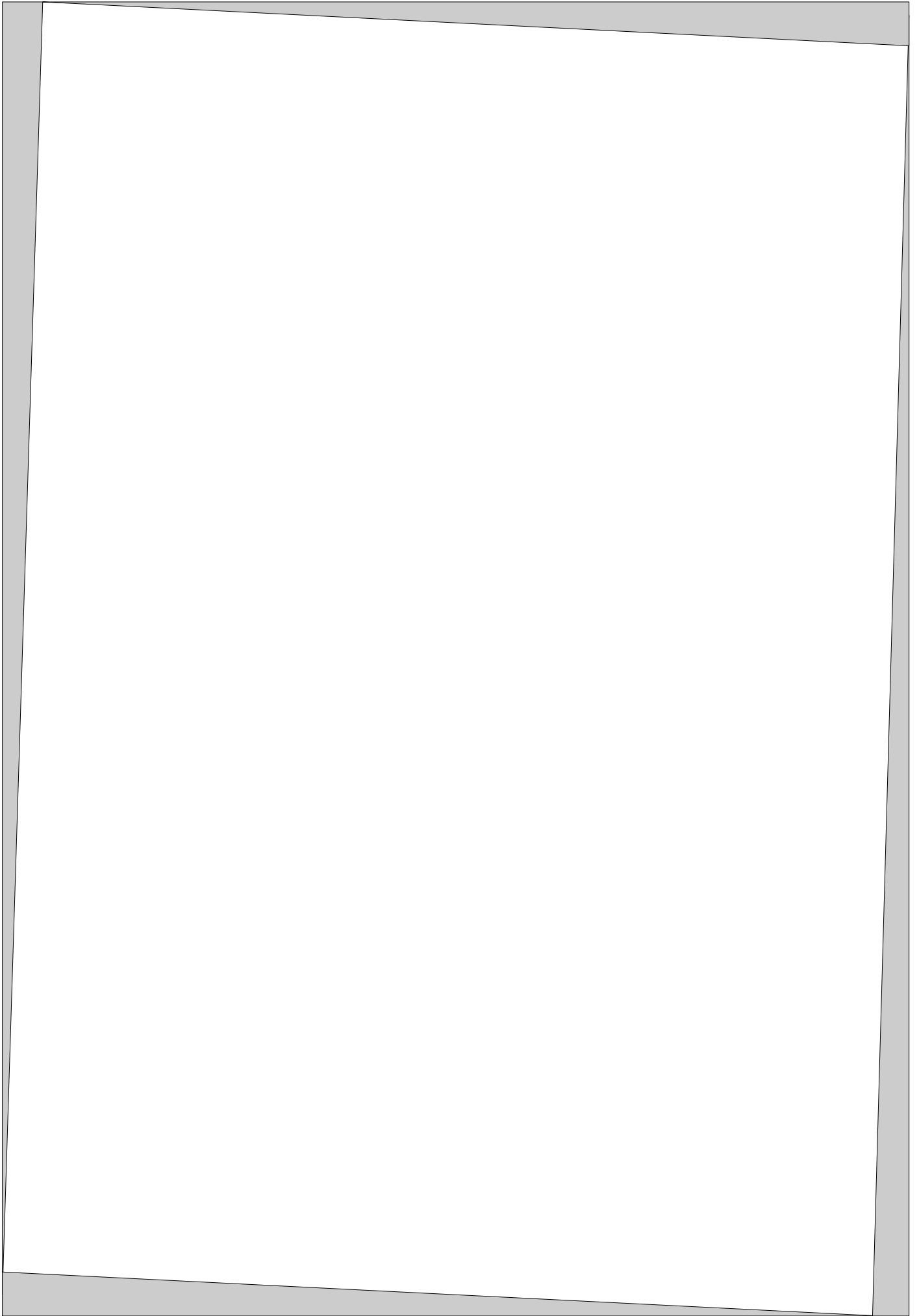
P.8 Les comptes notionnels : Régimes par points, comptes notionnels...Les mirages d'une retraite à la « carte »

Yan LEQUEUX

Le 4 juin 2008, [Le Monde a publié un document](#) qui dévoilait les intentions de Guillaume Sarkozy :

« La Caisse des dépôts et le groupe Médéric, qui est dirigé par Guillaume Sarkozy, veulent créer une filiale commune spécialisée dans le financement des retraites. Un document de travail daté du 16 mai et estampillé "confidentiel", relève que, en 2020, les non-cadres subiront une baisse de 5% du taux de remplacement pour une carrière complète et les cadres subiront une baisse de 20%.

Les grandes lignes de ce projet de partenariat sont posées : la création d'une "nouvelle entreprise d'assurance", qui proposera "un bilan retraite et des services adaptés, en phase d'épargne et au moment de la retraite" aux salariés. L'objectif est d'atteindre un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros en 2019. Les futurs partenaires se fixent "des taux de rentabilité raisonnables sur le long terme". »



La dépendance

Si le président de la République poursuit à pas de charge la réforme des retraites, il n'en est pas de même pour la dépendance. On verra après...

Et si l'on fait une pause dans les réformes en 2011, autant dire que les commissions mises en place par Nora BERRA, secrétaire d'Etat aux aînés, risquent d'aboutir sous la pile des dossiers sans importance. Mieux vaudra encourager les familles à souscrire des assurances privées et en attendant, le secteur privé lucratif se développe.

La FSU a été reçue à sa demande par Nora BERRA le 16 février. Ci-dessous, extrait du compte rendu de cette rencontre.

Elisabeth LABAYE a précisé l'intérêt porté par la FSU aux questions liées au vieillissement et à la perte d'autonomie.

Bénédicte VRAIN expose ensuite les mandats que la SFR a reçus du congrès de Lille, particulièrement celui de la création d'un service public qui aurait pour mission de fixer un cadre général, de définir un cahier des charges afin qu'en tout lieu du territoire les règles soient identiques en matière de prise en charge.

Nora BERRA dit se « féliciter » de cette entrée en matière car pour elle c'est le rôle du gouvernement d'impulser des « politiques d'intérêt général ». C'est précisément sur ce sujet qu'elle travaille et elle nous informe qu'après avoir consulté les parties prenantes, s'être rendue sur le terrain et avoir rencontré de nombreux acteurs. Six commissions vont être mises en place sous la direction du Dr Alain Franco, gérontologue à Grenoble :

Habitat / mobilité / urbanisme / référentiels métiers, formations, conditions de travail / nouvelles technologies / discriminations.

Le travail de ces commissions devrait aboutir à un système national de labellisation des organismes prenant en charge les personnes âgées et les personnes dépendantes.

Une commission sur la sécurité des personnes âgées, en commun avec le Ministère de l'Intérieur sera aussi mise en place.

A partir de quelques situations, nous avons développé notre demande de cadrage national par rapport aux transports, au logement social adaptable, à l'accès aux soins. Après avoir insisté sur la nécessité de personnel qualifié, formé, ayant des perspectives de carrière, nous avons demandé que soit défini un cadrage national du contenu des formations. Ces formations étant assurées par le service public de formation initiale et continue. Nous rappelons qu'en matière de formation professionnelle et technologique initiale et continue la FSU est reconnue pour son expertise et qu'elle souhaite être consultée sur cette question. L'accroissement des besoins va nécessiter des créations en emplois notamment au niveau BTS dans le secteur sanitaire et social ; nous rappelons l'importance de la série SMS.... La ministre dit partager notre préoccupation, et déclare être favorable à une audition de la FSU sur ce sujet lorsque la commission y travaillera ; mais elle s'en tient à la définition d'un référentiel que les régions devront intégrer dans leurs plans de formation. Elle reconnaît que la situation n'est pas bonne : multiples associations, secteur privé... qui n'offrent pas aux jeunes souhaitant s'investir dans ce secteur la possibilité de s'inscrire dans un projet professionnel. Elle souhaite que se crée une filière de métiers en développant la formation initiale et la VAE, en instituant des passerelles entre métiers, de façon que les salariés puissent faire carrière dans cette filière.

Nous rappelons que nous sommes attachés à ce qu'ils aient un statut de fonctionnaire territorial.

Nous lui faisons part des dysfonctionnements que nous constatons dans nos régions et nos départements notamment dans l'aide à domicile et insistons sur notre demande d'organisation du secteur. **Nous insistons sur les difficultés financières des collectivités territoriales qui ont la charge du secteur personnes âgées mais n'ont pas reçu les moyens de faire face à leurs missions.** La ministre dit ne pas nous suivre pas dans cette analyse. Elle connaît les difficultés dans le financement de l'aide à domicile mais ne peut répondre aux demandes que lui adressent les associations et qui s'élèvent à plusieurs centaines de millions d'euros. Elle préconise une labellisation et une mutualisation autour « des plus importantes ». Elle proposera une péréquation des ressources prenant en compte les inégalités territoriales. Sur les restes à charge, elle nous annonce des mesures prises avec la participation de la CNSA : prime de 90€ pour les personnels acceptant une formation de 140 heures sur les troubles gériatriques Alzheimer. L'assurance maladie prendra totalement en charge les soins dans une série d'établissements.

Nous lui faisons part de nos préoccupations sur la prise en charge de la perte d'autonomie après les déclarations du Président de la République. Une nouvelle fois les questions sont repoussées, la concertation avec les partenaires sociaux ne commençant qu'après le bouclage du dossier des retraites. L'absence de mesures laisse le champ libre aux entreprises diverses qui installent des services ou des assurances. Pour la ministre il est plus efficace de déconnecter ce dossier de celui des retraites, les décisions interviendront fin 2010 ou début 2011. **Rien n'est décidé, le dossier en est au stade des propositions et les discussions se poursuivent sur les quatre sources de financement : solidarité nationale, solidarité familiale, patrimoine en recherchant comment éviter une sollicitation des descendants, et part assurancielle.**

En fin d'entretien nous sommes revenus sur le statut du retraité dans la société. La nouvelle donne démographique doit amener des évolutions fortes dans notre organisation sociale pour tenir compte de cette « troisième vie », il faut en débattre. Nous évoquons la mise en place d'actions d'accompagnement du vieillissement.

Pour conclure la Ministre nous dit qu'elle partage cette problématique et envisage des consultations, pour préparer la retraite : bilan de compétence, déterminer les centres d'intérêts, préparer la « longévité ».... Elle nous cite des expérimentations en cours dans trois régions.

Au final une rencontre intéressante qui devrait avoir des suites (la ministre et son cabinet ont dit vouloir nous revoir) et qui a positionné la FSU et la SFR dans ce champ social important.

L'hôpital public :

**poursuivre et amplifier la campagne de signatures
Pétition à consulter et signer sur le site www.mdhp.fr ou dans le
bulletin de juin 2009.**

STAGE OUVERT AUX RETRAITES SYNDIQUES

La commission nationale des retraités se réunit les 5 et 6 mai 2010. La journée du 6 mai 2010 est ouverte à 20 retraités, en accord avec le secrétariat national qui prend en charge le transport. Le jeudi 6 mai sera consacré aux services publics le matin (intervenant du comité de défense des services publics (élu, responsable syndical) et l'après midi à l'économie (voir ci-dessous).

Ouverture à 10h : débat sur les services publics avec un responsable (syndicat ou association des états généraux sur le service public).

Reprise à 14h30 avec Denis DURAND.

Denis DURAND :

Economiste

Membre du Conseil Economique et Social

Secrétaire de la section syndicale CGT de la Banque de France

Rédacteur à la revue « Economie et Politique »



Sur le thème « la crise c'est eux... la solution c'est nous ! »

Sous-thèmes :

L'Europe de Lisbonne et l'avenir des retraités

La spéculation débridée, l'austérité et la casse sociale

Quelles alternatives ?

**Inscription à retourner à Louise GAVARY
SNEP, 76 rue des Rondeaux – 75020 PARIS
Ou par mail à louise.gavary@snepfusu.net**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Pour le service public du sport

« L'idée de service public reste une idée moderne et une question de démocratie »

Bernadette GROISON – Secrétaire générale de la FSU.

Le gouvernement et les forces de l'argent entendent faire de l'année 2010 un rendez-vous majeur de casse des services publics.

Ce qui se passe au niveau du secrétariat d'Etat aux sports, dans le cadre de la Révision Générale des Services Publics (RGPP 2), constitue un désengagement total de l'Etat au regard de ses missions autres que régaliennes, le tout dans la plus totale opacité, à l'ombre des effets médiatiques de Rama YADE qui n'hésite pas à se réclamer du « Front Populaire » de 1936 et de Léo LAGRANGE pour conduire sa politique de disparition de son propre Ministère ! (Interview de Nicolas DEMORAN dans « C » Politique », France 5, le 21/02/2010).

Son initiative en cours, consiste à transférer 1600 cadres techniques d'Etat (professeurs d'EPS, professeurs de sport, brevets d'Etat) aux fédérations sportives, c'est-à-dire aux budgets des collectivités locales et territoriales ou carrément au privé, du genre pôle sportif LAGARDERE ! Après la RGPP 1, qui a vu la disparition de 6 CREPS et le démantèlement des Directions Départementales et Régionales des Sports, Rama YADE, avec le sourire enjôleur qu'on lui connaît et la fausse réputation de « rebelle » qu'elle se plaît à entretenir, pousse à fond la politique de SARKOZY en étant complice de la disparition de son propre Ministère, tandis que 170 000 associations sportives et 16 000 000 de licenciés se débattent dans les pires difficultés d'encadrement et de financement.

Jules LAFONTAN a raison (voir ses articles dans les bulletins du SNEP), quand il pointe la réalité forte qui est d'affirmer qu'actuellement avec 65 % de pratiquants dans la société française, le « service public du sport » existe, qu'il est un fait historique citoyen, qu'il s'est construit par la volonté des acteurs et dans une conception associative originale qui permet d'affirmer qu'existe un « modèle sportif français », progressiste, qui évidemment demande à être actualisé, refondu même, mais constitue le patrimoine de tous et surtout de ceux qui n'en possèdent pas ! De ce point de vue émancipateur bien sûr, nous dénonçons la logique destructrice de Rama YADE, et les réformes antisociales du couple SARKOZY / BACHELOT, mais il faut aller plus loin, et ouvrir ce service public citoyen du sport, aux évolutions de la société en s'appuyant sur un nouveau programme clair, qu'il convient d'élaborer.

Les retraités de l'EPS que nous sommes ont directement hérité du Front Populaire, et des réalisations impulsées par le Conseil National de la Résistance (CNR) à partir de 1944. C'est là qu'est né le service public de l'EPS, qui est aujourd'hui en danger. Il revient à toutes les générations de collègues, aujourd'hui retraités, de bien expliquer ce que sont les acquis historiques de la profession, et comment ils se sont institués, afin de faire participer aux luttes indispensables.

Equipement sportif et subventions au sport : danger ! Après la décision de supprimer la taxe professionnelle.

Extraits de l'intervention de Marie Richard, conseillère régionale Ile de France. Parti Socialiste, chargée du sport.
A l'assemblée des Assises Nationales du Sport, 9 février 2010.

« Si demain les communes sont privées de la taxe professionnelle, elles perdent de 20 % à 40 % de leurs recettes. Les premières victimes, déjà désignées, sont les budgets accordés aux équipements sportifs, au fonctionnement des services d'éducation, aux traitements des personnels et aux subventions des clubs sportifs ».

Seules des ripostes larges et populaires à tous les niveaux sont susceptibles de mettre en échec cette politique. C'est une lutte historique à laquelle les retraités doivent contribuer... d'autant plus que grand nombre d'entre eux sont directement concernés par le mouvement associatif auquel ils accordent bénévolement beaucoup de leur temps.

Un exemple parmi d'autres :

« Pour notre ville, déclare Jean François VOGUET, sénateur et maire communiste de Fontenay sous Bois (Val de Marne), c'est 40 % de ressources fiscales en moins, donc le risque de voir supprimés des services publics de proximité : aide aux personnes dépendantes, crèches, aide à la restauration scolaire, centres de loisirs et colonies de vacances, médiathèque... c'est très grave. »

Congrès des maires de France – 19 novembre 2009

Yvon ADAM

Nos séjours – rencontres 2010/2011

Les souvenirs...

René tu vas bien nous manquer ! En particulier à Cayeux sur Mer où tu te réjouissais d'aller retrouver une région qui avait marqué une partie de ta jeunesse.

Si la dynamique de ces rencontres privilégiées va quand même continuer et en 2010 avec encore plus de succès, tes amies des « jours heureux » n'oublieront pas :

Dinard 2005, ton émotion d'ancien résistant, dans l'île de Cézambre (photo), à travers les sentiers et les vestiges du victorieux combat des alliés contre les forces nazis qui avaient truffé ce bastion des pires armes de destruction.



En 2008, ton engagement de militant auprès d'Yvon pour l'organisation du grand évènement : une conférence de presse qui avait marqué le point de départ des luttes pour la défense du CREPS et assuré le succès de sa sauvegarde. Sans oublier notre escapade à Jersey et son très convivial repas.

Antibes 2009 : « sur les pas de grands peintres » tes questions nous avaient permis d'élargir nos réflexions sur l'Art moderne.

Cette année nous devons continuer à essayer de mieux comprendre la place de l'Art dans notre société. Tu nous aurais bien aidés !

Le crû 2010

Année qui verra le plus grand nombre de participants, au total, nous approchons les 100 inscrits ! Cayeux, Antibes, Vichy, sont complets. Reste encore 5 places en Sologne.

Mais devant les demandes de nouveaux collègues, un séjour au CREPS de Boulouris est programmé.

CREPS DE BOULOURIS
Du 4 au 10 octobre 2010
Envoyer votre inscription à Louise
URGENT

Les projets 2011/2012

Tous ceux qui ont vécu le séjour d'Urrugne en 2009 sont prêts à prolonger leur découverte du pays basque et à faire partager à d'autres ami(e)s les richesses de cette culture « entre mer et montagne ». Francine LETIENNE, et son équipe bayonnaise, est déjà engagée dans l'aventure 2011.

L'équipe académique du Jura prépare l'organisation d'une rencontre d'été ou d'hiver (ski, randonnées en raquettes...), pourquoi pas les deux ? Toutes les ressources humaines et matérielles sont déjà rassemblées. Pour faire découvrir un site exceptionnel chargé d'Histoire (de la phase la plus glorieuse à la plus tragique), Michèle BUCLON prépare les conditions d'accueil dans le Vercors.

Enfin, Yvon ADAM est prêt à dialoguer avec le directeur du CREPS de Dinard dans les jours prochains pour l'accueil de notre groupe SNEP FSU en 2011.

Inscrivez-vous vite pour la Sologne et Boulouris.

Suzanne FORGET

Faire vivre la justice et la démocratie

Eva JOLY, Député Européenne, ex juge d'instruction au Pôle financier de Paris

« Le procureur est aux ordres ! L'affaire VILLEPIN en est l'illustration ! Il faudrait que la justice soit indépendante du pouvoir politique comme dans toutes les démocraties avancées. Pour cela il faut faire nommer les procureurs sur propositions du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), comme les juges du siège. »

Journal Du Dimanche, 07/02/2010

Albert CAMUS, Ecrivain

« On a déclaré qu'il fallait d'abord la justice et que pour la liberté, on verrait après, comme si des esclaves pouvaient jamais espérer obtenir la justice ! »

Serge PORTELLI, Vice Président du tribunal de Paris, membre du syndicat de la magistrature

« Des gardes à vue indignes d'une démocratie en augmentations constantes : 800 000 en 2010 (336 000

en 2001). Des prisons pleines à craquer, des suicides en détention en augmentation constante. Résister à ces assauts permanents de l'autorité judiciaire est une évidence première.

« Le « libéralisme » a trompé son monde, avec ce mot qui ressemble tant à celui de LIBERTE ! »

Danielle MITTERAND, Journal du Dimanche, 07/02/2010

• Assez !

« Tandis que le pouvoir s'efforce à enfoncer la France dans un univers de contre-révolution idéologique, sociale et politique... tout est fait pour réduire l'engagement public à des exhibitions abêtissantes ».

Jean Emmanuel DUCOIN, *l'Humanité*

• Défi

« Appel

Lilian THURAM veut une République « multiculturelle et postraciale »

C'est un appel pour une République « multiculturelle et postraciale » qu'ont lancé, mercredi 20 janvier, le footballeur Lilian THURAM, François DURPAIRE, Rokhaya DIALLO, Marc CHEB SUN et Pascal BLANCHARD, suivi de 100 propositions concrètes et « constructives » émanant de 100 personnalités de tous bords et visant à « rapprocher la République de ses principes ».

Publié « 1 an, jour pour jour » après l'investiture de Barack OBAMA et le début de « la crise politique » des Outre-mer, 5 ans après « les événements dans les quartiers » et 50 ans après « l'indépendance des Etats africains », l'appel souligne les enjeux de ces événements, et pose le « défi majeur » de notre société « d'ouvrir la République à tous les citoyens qui la composent ».

Un appel à consulter sur www.respectmag.com. »

Nouvel Observateur

Identité Nationale : un débat dangereux et inutile

« Pointer quels sont les bons français et les mauvais, ça me dégoûte ! »

Jamel DEBBOUZE, acteur et humoriste – *Nouvel Observateur*

« Il est aberrant que les enfants ne sachent toujours pas qu'il n'y a qu'une seule espèce d'homme. »

Lilian THURAM, footballeur – *Nouvel Observateur*

« Ce que SARKOZY propose, c'est la haine de l'autre... Le gouvernement, à l'approche d'une échéance électorale, impose une thématique de la Nation contre l'Islam... C'est un débat pervers et un projet cynique... »

Emmanuel TODD, démographe et historien – *Le Monde*, 27/12/2009

« Que des gens du Front National, parlent en tant que tels dans les locaux de la République (mairies, préfectures), ce n'est pas possible ; le Ministère de l'Identité Nationale qui a conduit à cela doit être dissous. »

Marie Georges BUFFET, député.

« Le gouvernement a joué avec le feu et réveillé de vieux démons... Nous devons haut et fort que le sens de l'histoire est inversé... Nous n'aurions jamais cru en arriver là au 21^e siècle, à l'heure de la mondialisation. »

Bernadette GROISON, Secrétaire Générale de la FSU

« Il y a quelque chose de pourri en République Française... Elle est source d'accablement pour ses amis qui la voient se perdre dans une polémique stérile sur l'Identité Nationale. »

Guy VERHOFSTADT, ancien Premier Ministre belge, député Européen – *Le Monde*, 12/02/2010

Najlae est de retour : des leçons à en tirer !

C'est un retour en fanfare dont se sont vivement réjouis, Najlae d'abord, ceux qui l'ont soutenue dans sa détresse et qui sont intervenus en sa faveur, mais aussi tous ceux que révolte l'inhumanité croissante des rapports sociaux.

La jeune marocaine était arrivée en France il y a 5 ans pour échapper à un mariage forcé, hébergée depuis à Chateaurenard, près de Montargis et scolarisée dans un LEP du Loiret.

Elle avait été expulsée, le 20 février dernier, alors qu'elle portait plainte à la gendarmerie contre le frère qui la brutalisait !...

Nous pouvons sans doute tirer d'utiles enseignements de cette histoire, finalement réjouissante, comme d'autres dont nous prenons connaissance chaque jour : les droits, fondamentaux, sont aujourd'hui en danger ; MAIS, des personnes, de plus en plus nombreuses entrent en résistance, se mobilisent, comme les élèves du LEP, les habitants de Chateaurenard, RESF bien sûr, mais aussi les participants aux différentes manifestations organisées dans le Loiret, les associations, les syndicats...pour obtenir des résultats ; et des résultats sont alors obtenus, qui en appellent d'autres, qui ouvrent la porte à d'autres succès, d'autres satisfactions, contre le fatalisme ambiant savamment entretenu, le mécontentement défensif est justifié mais ne peut suffire.

D'autres Najlae sont, aujourd'hui, en danger d'expulsion, de perte d'emploi ou de logement, de privation de soins, de nourriture, même en France...

Cela doit sans doute nous interroger : Comment allier exigences concrètes et rassembleuses, au plus près du terrain, et actions générales pour une société plus humaine répondant enfin mieux aux besoins et aux droits ? Comment fédérer, dans l'action, les syndicats, les associations, les politiques, qui peuvent se retrouver autour des mêmes valeurs émancipatrices ? Ne faudrait-il pas susciter, le plus largement possible, des comités locaux de vigilance, susceptibles de défendre et promouvoir, ensemble et partout, les droits humains (santé, logement, travail, nourriture, libertés...), les services publics ? Bref ! Imposer d'autres valeurs et donc d'autres choix et d'autres mesures!

Le retour de Najlae nous y encourage.

La Fonction publique française en chiffres

Trois branches:

- Fonction publique d'Etat (FPE): un peu moins de 2,5 millions d'agents, dont près de la moitié relèvent de l'Education Nationale.

La FPE représente à elle seule près de la moitié (47%) des effectifs du secteur public, mais a perdu en un an 61.600 agents (dont -78.300 dans les ministères, et + 16.700 dans les Etablissement publics à caractère administratifs (EPA).

- Fonction publique territoriale (FPT): un peu plus de 1,74 million d'agents (33%). Ses effectifs augmentent chaque année (+86.000 agents en 2007), en raison notamment des transferts de personnel de l'Etat vers les régions et départements.

- Fonction publique hospitalière (FPH): un peu plus d'1 million d'employés (20%). Comme la FPT, elle est autonome, et a enregistré une hausse de ses effectifs en 2007 (+16.700).

-- RGPP:

Dans le budget 2010, 33.749 suppressions de postes de fonctionnaires d'Etat sont prévues (dont 16.000 dans l'éducation nationale) par non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. En vertu de cette règle, environ 100.000 postes de fonctionnaires ont été supprimés entre 2007 et 2010. En 2009, un peu plus de 30.600 départs n'ont pas été remplacés.

En 2010, les trois ministères qui subiront les plus importantes réductions d'effectifs seront l'Education nationale (-16.000), la Défense (-8.250), et l'Intérieur outre-mer et collectivités (-3.450).

--Salaires:

En 2007, un agent de la fonction publique de l'État a perçu un salaire net moyen de 2.244 euros par mois, soit une augmentation entre 2006 et 2007 de 1,4% en euros constants (corrigé des variations de l'inflation).

Un agent de la fonction publique territoriale a perçu en moyenne un salaire net de 1.709 euros, soit une hausse de 1,3% par rapport à 2006 en euros constants. Un agent d'un établissement public de santé a perçu en moyenne un salaire net de 2.159 euros par mois, en augmentation de 2,7% en euros constants.

L'hôpital public : poursuivre et amplifier la campagne de signatures

Pétition à consulter et signer sur le site www.mdhp.fr ou dans le bulletin de juin 2009.

Etats Généraux du service public

Rappel du calendrier :

Entre avril et mai, états généraux locaux.

Samedi 5 juin, AG des représentants des Etats généraux locaux à Paris

Automne, Etats généraux nationaux sur 2 jours

Pétition nationale—Manifestation nationale pour les services publics

Site internet : www.etats-generaux-du-service-public.fr

« Leur » Europe, et nous, les retraités !

« Nous avons le sentiment qu'enfin nous mettons en œuvre l'agenda de Lisbonne ! » déclare Laurence Parisot, Présidente du MEDEF.

C'est-à-dire « Vive la crise » qui accélère la mutation libérale sauvage du pays !

Un avertissement sans frais pour ceux qui croient encore que le « marché » constitue un régulateur d'une économie au service de tous, et qui pensent que la « concurrence libre et non faussée », clef de voûte des traités de Maastricht et de Lisbonne sont susceptibles d'apporter prospérité et justice aux peuples européens !

C'est hélas le contraire qui se produit, et ils ont nos retraites en ligne de mire pour un alignement européen vers le bas !... Gouvernement et MEDEF n'ont pas abandonné le système individualiste et inégalitaire de la capitalisation, pas plus qu'ils n'ont perdu de vue les fonds de pension... qui ont fait « disparaître » près de 2000 milliards de dollars en quelques mois !

Tout le monde est désormais tenu d'admettre que les fameux critères de Maastricht (déficit public inférieur à 3 % du PIB et dette publique inférieure à 60 % du PIB) ont volé en éclats !

Tout le monde constate avec la « tragédie » grecque et celles qui vont suivre en Espagne, au Portugal, en Irlande et en Italie que les « marchés » s'engouffrent dans les moindres failles et que l'Union Européenne n'est qu'un paravent à une spéculation grandissante. Jamais les banques et les affairistes ne se sont enrichis aussi rapidement que depuis cette crise qu'ils ont provoquée.

La nouvelle phase de leur nocivité est de mettre en cause nos retraites désignées comme responsables de nos déficits budgétaires... Ne nous laissons pas abuser, une réorientation radicale des finances sociales permettra le maintien du niveau des pensions et de l'âge légal de départ à la retraite à soixante ans. C'est l'enjeu des luttes que nous allons devoir mener.

Yvon ADAM

Impôt sur le revenu : suppression pour 3 millions de contribuables de la demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt.

En supprimant partiellement cette demi-part, le Ministre du budget, Monsieur STRAUSS KAHN, avait en 1999 ouvert une brèche dans « l'avantage » accordé aux veuves, veufs, divorcé(e)s ayant élevé seul(e)s un ou plusieurs enfants.

D'année en année, l'abattement autorisé fondait lentement. Pas assez vite !

Fin 2008 une mesure a été adoptée qui modifie le calcul de l'impôt sur le revenu.

La suppression, totale, de la demi-part va s'étaler jusqu'en 2012 et avoir pour conséquence d'augmenter les impôts jusqu'à 800 euros de plus par an, ou de rendre imposables des contribuables qui ne l'étaient pas.

Pour ces dernier(e)s, la perte de cet « avantage » aura des conséquences en cascade ! Perte d'allègements ou exonération des impôts locaux et redevance télé, aides supprimées (comme la prise en charge d'une aide ménagère, la gratuité des transports.

Les personnes qui prouveront avoir élevé seules un enfant pendant 5 ans en conserveront le « bénéfice ».

Le fisc récupèrera 1.2 milliards d'euros à ajouter aux 800 millions récupérés sur les accidents du travail et à comparer aux 3 milliards que coûteront la baisse de la TVA dans la restauration... et les 600 millions d'euros versés en 2008 à 19 000 contribuables assujettis à l'ISF.

Après le 2^e tour nous avons été avertis, les réformes continuent jusqu'en 2011...

Encore un déni de démocratie ? Mais ce mot a-t-il en France encore un sens ?

Louise GAVARY

La Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique FGR-FP, c'est quoi ?

La FGR a été créée le 22 juillet 1936 par la Fédération Générale des fonctionnaires pour défendre les droits et faire avancer les revendications des fonctionnaires, traitements et pensions.

En 1946, la FGR reprit son activité et définit la notion de péréquation intégrale et automatique des pensions par rapport aux évolutions des traitements des actifs. C'est cette notion que le gouvernement a jetée aux orties en 2003, puisque dorénavant les pensions sont accrochées à l'augmentation du coût de la vie.

La FGR rassemble 56 syndicats, les syndicats de la FSU (la FSU en tant que telle n'est pas adhérente), ceux de l'ex FEN, des syndicats des finances de FO, le syndicat unifié des impôts (SNUI) groupe des 10, des adhérents directs, cela représente environ 60 000 personnes dont 50 000 syndiqués.

De plus elle a constitué un pôle de retraités composé de :

- L'association nationale des retraités de la Poste et de France Telecom
- La Fédération Nationale des Officiers Mariniers
- L'Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie
- L'Union Nationale des Retraités de la Police

La FGR participe aux coordinations avec les unions confédérales de retraités (UCR de la CGT-FO-CFDT-CGC et l'UNSA).

La FGR est organisée en sections départementales. Elle est présente au CNRPA et participe aux CODERPA (Comité National, ou Départemental, des Retraités et Personnes Agées).

Des camarades de la FSU siègent à la commission exécutive nationale.

Le congrès de la FGR se réunit tous les deux ans, il se tiendra les 8, 9 et 10 juin à Pau, Michèle BUCLON, Louise GAVARY, Roland ROUZEAU et Edouard VERNIER y représenteront le SNEP.

Une motion approuvée par le CDN des 26 et 27 mai sera déposée à la direction de la FGR.

Depuis leur participation en tant que syndiqués à la FSU (1994), les participants au congrès ont porté les propositions de la FSU tant sur la Fonction Publique, que la santé, ouvrant souvent des débats contradictoires et riches.

En 15 ans, si les positions de la FGR ont évolué, en particulier sur la nécessité d'actions collectives, il n'en reste pas moins que la FSU, première fédération de la fonction publique, d'Etat est toujours l'objet d'ostracisme, cela se traduit par des appels communs sur lesquels ne figurent pas le sigle FSU.

La création de la section fédérale des retraités en 2007 devrait permettre au congrès (?) de modifier cette incongruité (sur 48 000 syndiqués, 20 000 le sont à la FSU !).

Les unions confédérales qui jusqu'alors refusaient que la FSU soit un partenaire à part entière, semblent « bouger ».

Le 15 février une délégation de la SFR a rencontré l'ensemble des UCR au siège de la CGT.

Cette rencontre « grande première » marque une étape nouvelle dont il faut se saisir dans les départements. Des suites devraient être données à cette rencontre.

Vous pouvez consulter le compte rendu sur le site du SNEP :

<http://www.snefsu.net/retraite/article/15fev10.php>

Le texte que nous soumettrons au CDN portera en outre sur cette question, car face aux associations (2 millions d'adhérents) qui font du lobbying, il est nécessaire de développer l'unité syndicale des retraités, pour affirmer nos convergences de revendications avec les actifs tant sur les services publics, la santé, les retraites, la culture... et nos propres revendications.

Louise GAVARY

Après la réussite des mobilisations du 24 février et du 23 mars, le SNEP appelle les retraités à poursuivre les luttes avec les actifs pour une société soucieuse des besoins humains.

Geneviève DELEPLACE remercie les nombreux collègues qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de René.

★★« Hommage à René DELEPLACE »★★

Le lycée Lakanal de Sceaux se propose de faire une Réunion hommage à René DELEPLACE.

Rendez-vous le samedi 10 avril 2010 à partir de 10 heures au parloir du lycée.

Si vous souhaitez participer à cet hommage, veuillez en informer Monsieur Gilles MALET : par téléphone au 06 78 28 92 23 ou par mail : profeps@lyc-lakanal-sceaux.ac-versailles.fr



Nos séjours – rencontres 2010/2011

Les souvenirs...

René tu vas bien nous manquer ! En particulier à Cayeux sur Mer où tu te réjouissais d'aller retrouver une région qui avait marqué une partie de ta jeunesse.

Si la dynamique de ces rencontres privilégiées va quand même continuer et en 2010 avec encore plus de succès, tes amies des « jours heureux » n'oublieront pas :

Dinard 2005, ton émotion d'ancien résistant, dans l'île de Cézambre (photo), à travers les sentiers et les vestiges du victorieux combat des alliés contre les forces nazis qui avaient truffé ce bastion des pires armes de destruction.



En 2008, ton engagement de militant auprès d'Yvon pour l'organisation du grand évènement : une conférence de presse qui avait marqué le point de départ des luttes pour la défense du CREPS et assuré le succès de sa sauvegarde. Sans oublier notre escapade à Jersey et son très convivial repas.

Antibes 2009 : « sur les pas de grands peintres » tes questions nous avaient permis d'élargir nos réflexions sur l'Art moderne. Cette année nous devons continuer à essayer de mieux

comprendre la place de l'Art dans notre société. Tu nous aurais bien aidés !

Le crû 2010

Année qui verra le plus grand nombre de participants, au total, nous approchons les 100 inscrits ! Cayeux, Antibes, Vichy, sont complets. Reste encore 5 places en Sologne.

Mais devant les demandes de nouveaux collègues, un séjour au CREPS de Boulouris est programmé.

CREPS DE BOULOURIS
Du 4 au 10 octobre 2010
Envoyer votre inscription à Louise
URGENT

Les projets 2011/2012

Tous ceux qui ont vécu le séjour d'Urrugne en 2009 sont prêts à prolonger leur découverte du pays basque et à faire partager à d'autres ami(e)s les richesses de cette culture « entre mer et montagne ». Francine LETIENNE, et son équipe bayonnaise, est déjà engagée dans l'aventure 2011.

L'équipe académique du Jura prépare l'organisation d'une rencontre d'été ou d'hiver (ski, randonnées en raquettes...), pourquoi pas les deux ? Toutes les ressources humaines et matérielles sont déjà rassemblées. Pour faire découvrir un site exceptionnel chargé d'Histoire (de la phase la plus glorieuse à la plus tragique), Michèle BUCLON prépare les conditions d'accueil dans le Vercors.

Enfin, Yvon ADAM est prêt à dialoguer avec le directeur du CREPS de Dinard dans les jours prochains pour l'accueil de notre groupe SNEP FSU en 2011.

Inscrivez-vous vite pour la Sologne et Boulouris.

Suzanne FORGET